

+

Département de SAONE ET LOIRE

COMMUNE DE MESSEY SUR GROSNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2017

Le vingt-deux juin deux mil dix-sept, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MESSEY SUR GROSNE, légalement convoqué le 15 juin 2017, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexandre DUPARAY (Maire)

Étaient présents : M. DUPARAY Alexandre (Maire), M. GRANGER Didier, Mme JOLY Murielle, M. BLANDIN Michel, (adjoints) - Mme SEGUIN Béatrice, M. PERRUSSON Jean Pierre, M. MAINTENON Pierre, M. MAYEL Vincent.

Excusés : Mme PACAUD Joëlle ayant donné son pouvoir à M. GRANGER Didier – Mme LAUVERNIER Dominique ayant donné son pouvoir à Mme SEGUIN Béatrice – M. GAVIGNET Emmanuel

Absents : M. BASTIEN Mickaël - Mme BONNAMOUR CLEMENT Sophie

Secrétaire de séance : M. MAINTENON Pierre

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents le procès-verbal du 10 avril 2017.

IL A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- **VALIDATION MARCHÉ TRAVAUX VOIRIE 2017**

M. GRANGER Didier, 1^{er} adjoint chargé de la voirie,

Rappelle les formalités concernant la consultation par procédure adaptée relative aux travaux de voirie dans le cadre du groupement de communes de ST BOIL, SAULES, CHENOVES, SERCY et MESSEY SUR GROSNE

Vu l'avis d'appel public à la concurrence

Vu le procès-verbal d'ouverture de plis de la commission d'appel d'offres en date du 23 mai 2017

Vu le rapport d'analyse des offres établi par le Maître d'Oeuvre M. LAMURE Pascal de FONTAINES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide d'attribuer le marché à l'entreprise économiquement la plus avantageuse au regard des critères (prix des prestations 80 % et valeur technique 20 %) à
Entreprise COLAS de MONTCEAU LES MINES pour un montant de 32 253.30 € HT.

- **EXTINCTION PARTIELLE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC**

Monsieur le Maire rappelle la volonté de la municipalité d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies. Une réflexion a été ainsi engagée par le conseil Municipal sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public .Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuerait également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

D'après le retour d'expériences similaires menées dans un certain nombre de communes, il apparait que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable.

Il fait part au Conseil du bilan énergétique éclairage de la commune élaboré par M. FOUCAULT Charly conseiller en énergie partagée à l'ATD. Il en ressort qu'une coupure nocturne de 0 H à 5 H engendrerait une économie annuelle de 3 000.00 € et une coupure de 23 H à 6 H une économie annuelle de 4 000.00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

* Décide que l'éclairage public sera interrompu la nuit de 0 H à 6 H dès que les horloges astronomiques seront installées. Le réglage sera fait par l'entreprise INEO habilitée à intervenir sur notre réseau.

- **RENOUVELLEMENT CONTRAT PERSONNEL COMMUNAL**

M. le Maire informe le Conseil :

- que le contrat aidé de Mme CATTET Christine arrive normalement à expiration le 23 août prochain (sauf nouvelle loi) et qu'il y a donc lieu de lui faire un CDD, celle-ci donnant entièrement satisfaction dans ses fonctions. Le Conseil après en avoir délibéré, accepte de lui faire un CDD pour une durée d'un an.

- Que le CDD de Mme VERGNAUD Isabelle, adjoint du patrimoine à la médiathèque arrive à échéance au 01 septembre prochain et qu'il paraît judicieux de l'embaucher comme stagiaire titulaire celle-ci travaillant pour la commune depuis 3 ans et donnant entièrement satisfaction. Le Conseil après en avoir délibéré, accepte de la recruter en qualité de stagiaire au grade d'adjoint du patrimoine.

- **QUESTIONS DIVERSES**

M. le Maire fait part au Conseil :

- Que dans le cadre des travaux de mise aux normes du réseau d'assainissement une réunion aura lieu en Mairie, le mercredi 28 juin prochain à 14 H 30 avec l'ATD, le Département et l'Agence de l'Eau ceux-ci trouvant le projet et le mode de traitement « trop abouti » et s'inquiétant à la fois du coup de l'opération, de la nécessité d'un tel traitement, et du blocage de la subvention.
- Que le conseil d'école s'est tenu le 15 juin dernier et que les activités périscolaires ont été maintenues pour l'année scolaire 2017-2018 après concertation avec les parents d'élèves, les enseignantes et la municipalité.
- Qu'il y a lieu de procéder à une ouverture de crédits d'un montant de 1300.74 € pour l'achat d'une tonne pour le stockage du fuel GNR.
- Que la prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu à la salle des fêtes de Messey le mercredi 12 juillet prochain.
- Que suite à la retraite de M. RENAUD Hubert, la gestion de la salle des fêtes a été confiée à Mme CHARLES Florence employée communale. De ce fait, le règlement et les tarifs doivent être revus, la salle étant louée uniquement pour 2 jours. Le Conseil après en avoir

délibéré, fixe les tarifs suivants à compter du 01 juillet :

Habitants ou extérieurs : 350.00 € pour 2 jours.

Forfait ménage : 50.00 €

M. PERRUSSON Jean Pierre, délégué au SYDESL, informe le Conseil qu'un renforcement électrique est prévu Rue de la Bouche du Bois et qu'il a fait faire des devis pour l'achat de 6 guirlandes de Noël. Le coût est de 1 377.00 €.

Mme JOLY Murielle, 3^{ème} adjointe, fait part des propositions de la commission des finances pour l'octroi des subventions 2017. Le Conseil, décide, à l'unanimité des membres présents, d'allouer aux Associations Locales ou groupements, les subventions ci-dessous, pour l'année 2017:

Association "Les Lutins"	1 500.00 €
Coopérative Scolaire des Ecoles de Messey	650.00 €
Anciens Combattants de Messey/St Boil	100.00 €
Union Sportive de BUXY OISSCC	600.00€
Union Musicale de Buxy/ St Boil	100.00 €
Association des donateurs de sang de St Gengoux	50.00 €
Foyer Rural de Messey sur Grosne	300.00 €
CFA Batiment Autun	150.00
DDEN secteur Buxy	50.00 €
Cavaliers de la Grosne	50.00 €
CIFA Jean Lameloise de Mercurey	200.00 €
Sapeurs pompiers jeunes JOUVENCE VAL DE GUYE	50.00 €
Association Evi'danse	100.00 €
MFR de LA CLAYETTE	150.00 €
ASPTT - JONCY	50.00 €
Mission Locale du Chalonnais	50.00 €
Croix Blanche	100.00 €

M. GRANGER Didier, 1^{er} adjoint

fait le point sur les travaux prévus en 2017 :

- Accessibilité de la Mairie : en attente du dossier de M. LAMURE
- Pièce pour les archives communales : travaux d'aménagement en cours.

Fait également le compte rendu de la réunion pour l'élaboration du PLUI qui s'est tenue à St Gengoux le National dernièrement.

M. MAINTENON Pierre, délégué communication,

- fait part du projet élaboré par M. LAMURE pour l'aménagement Place de la Tonne. Une subvention sera demandée dans le cadre des amendes de police pour aider à son financement.
- demande de fixer la date de la réception des nouveaux arrivants. Après consultation du calendrier de l'utilisation de la salle des fêtes, celle-ci est fixée au vendredi 13 octobre 2017.

Mme SEGUIN Béatrice, déléguée à la médiathèque, fait le bilan du fonctionnement de la médiathèque en 2016. De nombreux habitants des communes environnantes étant inscrits dans celle-ci et l'inscription étant gratuite, il est décidé de demander aux communes une subvention.

M. BLANDIN Michel, 4^{ème} adjoint, informe le Conseil

- que les travaux de création de route forestière commune de Buxy, Chenôves, Messey sur Grosne débiteront en septembre. Le marché a été attribué à l'entreprise CORDIER de St Vincent en Bresse pour un montant de 160 178.16 € TTC.
- qu'il serait souhaitable d'améliorer l'entretien autour des caves-urnes au cimetière.

La séance a été levée à 22 H 30.

